

Responsabilité Civile Professionnelle

Pour des succès communs

Il est impossible de connaître à l'avance non seulement le montant des dommages causés aux tiers mais davantage encore les sommes que ces tiers pourraient réclamer.

Par exemple, qui peut connaître à l'avance le coût d'un préjudice causé lors d'une prestation par une société de conseil ? Répondre à cette question est non seulement compliqué, mais les frais de défense qu'il conviendrait d'engager justifieraient à eux seuls la souscription d'un contrat pour vous protéger contre les risques professionnels qui soit adapté à vos besoins, c'est-à-dire souscrit auprès d'un **assureur spécialisé et expérimenté** tel que Liberty, en lien étroit avec nos partenaires courtiers.

Des solutions sur-mesure pour vos risques

Chez Liberty, le sur-mesure n'est pas qu'un artifice de communication. Nous avons la capacité d'apporter à nos clients des solutions personnalisées pour une **très grande variété de métiers**. Notre efficacité provient de l'expertise de vos interlocuteurs dédiés, qui bénéficient d'une **large autonomie** dans l'appréciation des risques et la prise de décision.

Ligne	Capacité
Responsabilité civile professionnelle	25 M EUR

Notre offre :

- Contrats sur base « Tous Risques Sauf »
- Limites et franchises adaptées au risque
- Intervention en 1^{ère} ligne et en excess
- Solutions combinées : RC professionnelle/RC générale, RC professionnelle/Institutions financières
- Possibilité de délivrer des garanties financières pour les professions réglementées
- Mise en place de programmes internationaux dans le monde entier (réseau Globex)
- Garantie propriété intellectuelle, y compris aux États-Unis/Canada



Pour qui ?

- **Professions non réglementées** : BET, sociétés de conseil de tout type, ESN, sociétés de communication, etc., y compris sociétés en création
- **Professions réglementées** : agents immobiliers, conseillers en propriété industrielle, courtiers d'assurance, professions para-financières (démarcheurs, CIF, IOBSP), experts comptables, commissaires aux comptes, avocats, etc.
- **Toute entreprise sans limitation de chiffre d'affaires**

Avec vous sur le long terme

En tant que **groupe mutualiste**, nous avons à cœur d'accompagner nos assurés et nos courtiers dans la durée et souhaitons pleinement nous engager à leurs côtés. Nos équipes expérimentées ne manquent pas de ressources, font preuve de **réactivité** à chaque étape de la relation et sont suffisamment autonomes pour permettre une prise de décisions rapide. Vous bénéficierez de nos compétences techniques, de la qualité de notre relation avec nos partenaires courtiers et de notre conception unique du service en cas de sinistre.

Car, ce qui est bon pour vous, l'est aussi pour nous.

Toujours à vos côtés dans un monde qui change

Des clients nous font confiance depuis plus de 15 ans. Pourquoi une telle fidélité ? Parce que nous avons une **culture de la flexibilité et de l'adaptabilité** et que nous investissons continuellement dans l'expertise de nos collaborateurs.

Les activités de nos clients évoluent ? En tout temps, nous essayons de nous adapter aux problématiques de nos clients afin de leur assurer un maximum de protection. Cette flexibilité et cette adaptabilité vont aussi de pair avec **l'innovation**, que ce soit en termes de structuration des contrats ou de capacité d'accompagnement de nos clients. Ainsi, nous sommes par exemple en mesure d'élaborer des solutions pour des sociétés en création ou exerçant des activités innovantes.

Sinistres : être là pour vous quand il le faut

Chez Liberty, nous comprenons parfaitement l'enjeu d'un **règlement juste et rapide** de vos sinistres. À nos yeux, leur gestion, proactive, fait partie intégrante du processus commercial. Notre objectif est d'apporter une réponse **pragmatique** et adaptée aux réclamations subies par nos assurés. Pour ce faire, notre service Sinistres a développé une expertise pointue, notamment dans la gestion des sinistres de responsabilité professionnelle des métiers du conseil.

Nous contacter

Florence Bidard

Directrice Lignes Responsabilité Civile & Environnement
+33 (0) 1 53 05 90 74 | +33 (0) 6 87 60 74 05
florence.bidard@libertyglobalgroup.com

Jean Maistre

Souscripteur Responsabilité Civile Professionnelle
+33 (0) 1 70 39 12 74 | +33 (0) 6 01 98 40 39
jean.maistre@libertyglobalgroup.com

Liberty Specialty Markets (LSM) est le nom commercial de Liberty Specialty Markets Europe Sàrl (LSME), agissant pour le compte et par mandat de Liberty Mutual Insurance Europe SE (LMIE), membre du Groupe Liberty Mutual Insurance. LSME et LMIE sont enregistrées au Grand-Duché du Luxembourg (respectivement sous les n° B216199 et n° B232280) et domiciliées au 5-7 rue Léon Laval, L-3372 Leudelange, Grand-Duché du Luxembourg. Leurs succursales en France sont domiciliées au 42 rue Washington, 75008 Paris et enregistrées au RCS de Paris (respectivement sous les n° 831 623 699 et n° 408 774 610). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.libertyspecialtymarkets.com.

FRPI1280-02-21



Liberty
Specialty Markets

For Mutual Advantage